

NOS ENGAGEMENTS

"Développement Durable"



Créocéan, depuis sa création, propose à ses clients de les accompagner pour assurer le développement économique des zones côtières en harmonie avec leurs habitants et leur environnement naturel. La prise en compte du développement durable des activités et des équipements dans la recherche des solutions et prestations de conseil de Créocéan doit donc être permanente.

Sous l'autorité et le contrôle du Directeur Général, l'équipe de Créocéan a pour ambition de lier les dimensions écologiques, économiques et sociales au sein de l'entreprise.

La charte «développement durable» a pour but de guider les équipes dans leur approche développement durable tant en interne que dans le cadre de nos prestations afin que chaque collaborateur de Créocéan s'approprie cette notion fondamentale.

Cet engagement se décline, en interne, par un management soucieux d'une performance globale de l'entreprise.

L'engagement de Créocéan pour un développement durable se traduit par de nombreuses actions concrètes dont notamment une démarche de responsabilité sociétale.

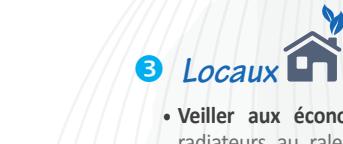
1 Déplacements

- Réduire les **déplacements** pour réunion en utilisant un système de télé- ou visioconférences.
- Privilégier des **véhicules à faible émission de carbone** lors du renouvellement de notre parc automobile.
- Favoriser le **covoiturage** en adaptant les horaires des collaborateurs.
- Développer le **télétravail** des collaborateurs qui le souhaitent.
- Rembourser les **frais** de trajets domicile-travail à vélo.

2 Consommation de Papier



3 Locaux



4 Matériel Informatique



- Réaffecter les **ordinateurs** vieillissants à des tâches ne nécessitant pas de grosses capacités et recycler les ordinateurs professionnels en ordinateurs familiaux pour les collaborateurs grâce à des opérations dédiées.
- Collecter et **recycler les cartouches d'encre usagées**.
- Choisir un **matériel informatique performant, durable et à consommation énergétique optimisée**.
- **Recycler le matériel informatique hors d'usage** par l'intermédiaire de sociétés ou d'associations spécialisées.

5 Gestion des déchets

- **Trier les déchets recyclables** et non recyclables grâce à des poubelles dédiées.
- **Stocker les déchets toxiques** dans des conteneurs sécurisés collectés par une entreprise spécialisée.



Social, sociétal et culturel

- **Soutenir des événements culturels** locaux (par exemple le festival « Ecran vert » de La Rochelle).
- Choisir régulièrement des **entreprises d'insertion** comme fournisseurs.
- Privilégier l'emploi pérenne avec **une très forte proportion de collaborateurs en CDI** (95 % en 2018).
- Maintenir **un dialogue social fort** entre la direction de l'entreprise et les représentants du personnel.
- Avoir pour objectif de consacrer **plus de 3 % de la masse salariale à la formation professionnelle** "métiers" et "prévention des risques".
- **Favoriser le choix de la diversité des origines culturelles** des collaborateurs venant d'horizons géographiques et culturels variés.
- Coopérer avec **différents établissements supérieurs** (Ecoles, Universités) pour **favoriser les échanges** entre étudiants, jeunes diplômés et entreprises.
- Accueillir **des stagiaires et des doctorants** au sein de l'entreprise tout au long de l'année en respectant les droits des personnes accueillies.
- Organiser régulièrement des **journées de réflexion et d'information sur nos activités pour les professionnels et les étudiants** (par exemple, journée d'information pendant le Grand Pavois de La Rochelle).

Economique



- **Garantir l'indépendance financière et la croissance** de Crécéan grâce à de bons résultats économiques.
- **Intégrer la satisfaction client à la démarche qualité Crécéan**.
- Pratiquer une **politique de prix de vente équitable** pour les clients et les bons résultats économiques de Crécéan.

La Rochelle, le 01/01/2024

Denis VALANCE
Directeur Général

